

LETTRE DU PAPE PAUL VI AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE FÉDÉRATIVE YOUGOSLAVIE, S.E. LE MARÉCHAL JOSEPH BROZ TITO

A Son Excellence le Maréchal Joseph Broz-Tito, Président de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie.

Au moment où, en vertu de l'Accord récemment conclu, Notre Représentant s'apprête à rejoindre la noble terre de Yougoslavie, non seulement en qualité de Délégué Apostolique, mais aussi comme Envoyé du Saint-Siège auprès du Gouvernement Fédéral, Notre pensée et Nos vœux affectueux se portent – par delà les Pasteurs, le clergé et les fidèles de l'Eglise Catholique en Yougoslavie – vers tous les habitants de ces Républiques et vers ceux qui, à commencer par Votre Excellence, portent la responsabilité de promouvoir le progrès du Pays et son développement ordonné et tranquille dans la justice et la liberté.

A ce progrès et à cette prospérité, les citoyens catholiques, et – dans le domaine qui lui est propre – l'Eglise à laquelle ils se font gloire d'appartenir, sont prêts à donner toujours leur consciente et généreuse contribution; ils se souviennent des devoirs que la profession de leur religion leur impose envers la communauté nationale, dans tout ce qui est juste et honnête.

Pour sa part l'Eglise Catholique demande et forme le vœu que lui soient assurés le respect de ses droits et la légitime liberté de son action, qui ne tend à rien d'autre qu'à l'avantage spirituel et moral de ses membres et au bien des Nations dans lesquelles elle vit.

Vous connaissez en particulier, Monsieur le Président, les sentiments et les préoccupations que Nous nourrissons pour la cause d'une paix vraie et durable entre les hommes, pour un juste et prompt règlement des conflits qui la troublent ou la mettent en péril, pour une cordiale collaboration internationale en vue du développement de toutes les nations, spécialement de celles qui ont le plus besoin d'aide et de soutien.

Reconnaissant pour l'accueil qui est fait à Notre action en faveur de la paix, et appréciant à Notre tour tout effort sincère accompli dans ce noble but, Nous exprimons la confiance que les rapports à présent rétablis – en forme officieuse – entre le Saint-Siège et l'Etat Yougoslave, permettront, dans ce domaine-là également, une coopération que pour Notre part Nous recevrons toujours avec faveur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression renouvelée de Nos souhaits de bien-être et de prospérité pour tous les peuples de Yougoslavie: souhaits que Nous confions aux mains du Tout-Puissant et que Nous lui offrirons journellement dans Notre prière. Du Vatican, le 17 novembre 1966.

*L'Osservatore Romano, 12.2.1967, p.1;

ORf 1967 n.7 p.7;

La Documentation catholique, n.1491 col.588-589.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana